



3971 CHERMIGNON

Assemblée primaire
de la Bourgeoisie de Chermignon
du vendredi 22 mars 2024 à 19h30,
tenue à la salle bourgeoisiale

Présents :

Tony Lager, Président
Christian Barras, Vice-président
Alexandre Rey, Conseiller
Grégory Bonvin, Conseiller
Olivier Cordonier, Conseiller

Et 32 bourgeoises et bourgeois

PV N°1 / 2024

1. Ouverture de l'assemblée. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences.

Le **Président, Tony Lager**, ouvre la séance et salue les personnes présentes ayant répondu à la convocation de l'Assemblée primaire à cette assemblée dite des comptes 2023 et du budget 2024.

Il excuse l'absence de **Mmes et MM. François Barras, Kévin Barras, Jennifer Moos, Manuella Moos, Isabelle Nanchen, Serge Nanchen, Marie-Hélène Rey et Véronique Rey.**

Il mentionne que l'Assemblée a été valablement convoquée 20 jours avant son déroulement par affichage au pilier public, publication au Bulletin officiel et publication sur le site de la Bourgeoisie, conformément à la Loi sur les Communes. Il rappelle que la Loi sur les Communes permet la mise sur pied d'une seule Assemblée primaire bourgeoisiale pour l'approbation des comptes et budget si elle se déroule avant le 31 mars. Il rappelle que seuls les points à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une décision.

Il rappelle que l'Assemblée primaire bourgeoisiale se compose de tous les Bourgeois domiciliés sur la Commune bourgeoisiale (territoire de l'ancienne Commune de Chermignon) ainsi que des Bourgeois non domiciliés qui en ont fait la demande. Seules les personnes répondant à l'un de ces deux critères peuvent prendre la parole et/ou voter.

Le Président désigne les scrutateurs, **Mme et MM. Marlyse Clivaz, Ignace Barras et Serge Rey.** Selon leur décompte, l'Assemblée se compose, avec les membres du Conseil, de 37 personnes.

L'ordre du jour est présenté. Les personnes présentes l'acceptent à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 31 mars 2023. Lecture et approbation

Le **Président, Tony Lager**, rappelle les points principaux traités lors de cette Assemblée.

- Dans le cadre du projet d'extension de l'hôtel LeCrans, la vente à l'Etoile du Mont-Blanc SA de 660 m² de terrain supplémentaire, dans le secteur « Bruhèlan », a été approuvée. Cette demande d'extension portait sur le côté Est, et est liée au respect des 10m de distance à la forêt pour les demandes d'autorisation de construire. La surface totale de promesse de vente portera ainsi à 5'136 m².
- L'augmentation des rétributions aux bourgeois actifs de CHF 100.- à CHF 150.- la demi-journée, les indemnités d'âge de CHF 70.- à CHF 100.-, les indemnités pour la famille de CHF 100.- à CHF 150.- a été accueillie favorablement.
- Le budget de rénovation de l'appartement n° 8 au Scandia à hauteur de CHF 200'000.- a été validé.
- Le budget pour le mobilier de la salle bourgeoisiale au Six Senses a également été approuvé, à hauteur de CHF 200'000.-.
- La demande de Bourgeoisie active déposée par M. Roland Barras a été applaudie.

L'Assemblée ne demande pas la lecture de ce PV, publié sur le site internet de la Bourgeoisie et faisant partie du fascicule des comptes.

Question soumise au vote :

Acceptez-vous le procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 31 mars 2023 tel que rédigé ?

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Des remerciements sont adressés à la secrétaire pour la tenue du PV.

3. Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 19 janvier 2024. Lecture et approbation

Lors de cette Assemblée, l'achat du parking Cry d'Er et le retour anticipé du DSDP (1739) grevant également le terre-plein ont été approuvés. Un emprunt de CHF 1,6 millions relatif à cet achat ainsi que des conventions et des servitudes d'utilisation du parking en faveur de Vail Ressort Inc. ont également été approuvés.

L'Assemblée ne demande pas la lecture de ce PV, publié sur le site internet de la Bourgeoisie et faisant partie du fascicule des comptes.

Question soumise au vote :

Acceptez-vous le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 19 janvier 2024 tel que rédigé ?

L'Assemblée approuve ce procès-verbal à l'unanimité.

Des remerciements sont adressés à son auteure, Sophie Cordonier, secrétaire.

4. Comptes et bilan de l'exercice 2023. Présentation

En préambule, le **Président, Tony Lagger**, remercie ses collègues du Conseil, la secrétaire ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de la Bourgeoisie tout au long de l'année 2023.

Le **Président** présente le rapport d'activités de la Bourgeoisie depuis l'Assemblée primaire ordinaire du 31 mars 2023.

Fête patronale de St-Georges

La fête patronale de **St-Georges** a été célébrée de très belle manière. L'oratrice du jour, **Mme Camille Bonvin**, en a ému plus d'un durant son discours, et a marqué les mémoires.

Traitements de dossiers

La prise de possession de la salle bourgeoisiale du Six Senses sera finalement effective au printemps 2024. La construction de la route de liaison entre le Six Senses et le terre-plein du parking de Cry d'Er est terminée. Les travaux ont été moins onéreux que prévus. Le coût final est de CHF 667'585.80 contre un budget de CHF 900'000.-. Le tiers est à charge de la Bourgeoisie de Chermignon. Cette charge sera cependant assumée par le Six Senses, selon les négociations effectuées lors de la signature du DSDP du Six Senses. Concernant l'aménagement du secteur Charamolâ, l'avant-projet présenté à la Commune n'a pas retenu l'attention espérée. La rénovation de l'appartement n°8 du Scandia est terminée. Cet objet est à nouveau loué. Le rehaussement de la digue du Lac de Chermignon, sis sur un terrain bourgeoisial, a débuté au printemps 2023, travaux entrepris par la Commune de Crans-Montana. La Bourgeoisie a aussi procédé durant l'année écoulée à l'achat de 1'171 m2 de terrains sur le golf et d'une place de parc dans le parking du Scandia.

Vignes et forêts

A l'instar de tous les viticulteurs valaisans, la qualité des vendanges 2023 a été exceptionnelle. Les livraisons de vendanges ont été supérieures aux attentes. L'encavage s'est très bien déroulé et la vinification laisse espérer un millésime de qualité.

Le Triage forestier du Zorèyè a entrepris des travaux dans plusieurs secteurs de nos forêts. Le montant de ces travaux est, depuis 2023, entièrement pris en charge par le triage forestier 'Zorèyè'. Pour information, les arbres abattus dans la zone du Six Senses ont été remplacés par diverses essences. Quant à la distribution des Sapins de Noël centralisée au terrain de football de Chermignon d'en Bas, elle a attiré de nombreux Bourgeois.

Corvées bourgeoisiales

Toutes les journées de corvées ont pu se dérouler. Les traditionnelles raclettes servies après chacune d'elles renforcent le lien entre les membres actifs de notre Bourgeoisie. Le Conseil remercie toutes les personnes qui participent à ces journées et donnent vie à notre Bourgeoisie.

La parole est passée à **M. Olivier Cordonier, Conseiller**, pour la présentation des Comptes 2023.

Olivier Cordonier rappelle en préambule que depuis l'introduction du MCH2 (Modèle comptable harmonisé 2) en 2022, de nouvelles règles sont appliquées au niveau comptable. Le détail se trouve dans le fascicule des comptes. Une partie du bénéfice peut être attribuée à la réserve de politique budgétaire, ce qui permet de lisser les résultats. La réserve budgétaire pourra être utilisée pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Les comptes sont passés en détail, par nature et par fonction.

Les charges particulières par rapport à l'exercice 2022 sont relevées. Le montant de CHF 134'000.- pour la rénovation de l'appartement 8 du Scandia est imputé à l'exercice 2023. La rubrique don comprend un montant exceptionnel de CHF 45'000.- attribué pour la rénovation du treillis du terrain de football se trouvant sur un terrain bourgeoisial. Les prestations aux bourgeois actifs, y compris la distribution des sapins de Noël, se montent à CHF 70'900.-. L'aménagement de places de parc aux Casemates représente CHF 33'452.80, et les études en vue de l'achat du parking Crans Cry d'Er à CHF 53'894.80, hors frais d'avocats. L'achat de 2 parcelles sur le golf et d'une vigne s'est chiffré à CHF 60'390.-. Un amortissement extraordinaire sur le compte d'actif Bâtiments Charamolâ de CHF 50'000.- a été effectué pour ne laisser plus que la valeur du terrain.

Cette année, les charges de fonctionnement liées à la gestion du patrimoine financier ont été prélevées du compte administration générale (Rubrique 0) et imputées au compte Finances (Rubrique 9) donnant ainsi une vision plus réaliste.

Les recettes se composent principalement des revenus de location et DSDP des immeubles et des terrains.

Le fonds de rénovation du Scandia a été utilisé en partie pour les travaux de rénovation.

Les comptes 2023 se résument ainsi :

Comptes de fonctionnement

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Total produits	-1'255'010.56	-3'044'000	-1'108'709.18
Total charges	1'250'741.19	3'024'750	1'090'661.09
Résultat (-= bén)	-4'269.37	-19'250	-18'048.09
Amortissements du patrimoine administratif	9'000.00	9'000	10'000.00
Attribution à la réserve budgétaire	134'000.00	1'945'000	310'000.00
Marge autofinancement	147'269.37	1'973'250	338'048.09

Comptes d'investissement

Aucun investissement n'a été comptabilisé en 2023, tant pour le patrimoine financier qu'administratif.

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-	-	-	-	-	-
Bâtiments administratifs	-	-	-	-	-	-
Maison bourgeoisiale	-	-	-	-	-	-
Salle du Conseil et archives	-	-	-	-	-	-
Forêts	-	-	-	-	-	-

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
PATRIMOINE FINANCIER	-	500'000	80'000
108 Immobilisations corporelles PF	-	500'000	80'000
Terrains sur le golf	-	50'000	-
Immeuble Scandia (apparts)	-	100'000	-
Maison Communauté Cherm-bas	-	-	80'000
Etudes projet Charamolâ	-	100'000	-
Mobilier salle bourg. Six Senses	-	200'000	-
Local anciens congélateurs Cherm-haut	-	50'000	-

Bilan

Le bilan détaillé est présenté :

		01.01.23	31.12.23
.1	ACTIF	7'801'692.92	7'803'594.92
.10	Patrimoine financier	7'364'692.92	7'375'594.92
.100	Disponibilités et placements à court terme	4'723'182.37	4'713'302.40
.1001	Poste	90'969.80	94'882.40
.1002	Banque	4'632'212.57	4'618'420.00
.101	Créances	141'893.80	206'246.32
.1010	Créances résultant de livraisons et de prestations	138'992.55	202'953.57
.1019	Autres créances	2'901.25	3'292.75
.104	Actifs de régularisation	10'112.75	60'542.20
.1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'112.75	60'542.20
.107	Placements financiers à long terme	229'502.00	229'502.00
.1070	Actions et parts sociales	229'502.00	229'502.00
.108	Immobilisations corporelles PF	2'260'002.00	2'166'002.00
.1080	Terrains PF	206'000.00	205'000.00
.1084	Bâiments PF	2'054'002.00	1'961'002.00
.14	Patrimoine administratif	437'000.00	428'000.00
.140	Immobilisations corporelles PA	437'000.00	428'000.00
.1404	Bâiments PA	79'000.00	70'000.00
.1405	Forêts PA	358'000.00	358'000.00
.2	PASSIF	7'801'692.92	7'803'594.92
.20	Capitaux de tiers	648'563.65	512'196.28
.200	Engagements courants	57'383.65	16'646.28
.2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations	57'383.65	16'646.28
.204	Passifs de régularisation	31'180.00	5'550.00
.2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16'280.00	5'550.00
.2042	Impôts (PT)	14'900.00	
.208	Provisions à long terme	560'000.00	490'000.00
.2088	Provisions à long terme du compte des investissements	560'000.00	490'000.00
.29	Capitaux propres	7'153'129.27	7'291'398.64
.291	Fonds	87'099.74	
.2910	Fonds sous capital propre	87'099.74	
.294	Réserves	310'000.00	444'000.00
.2940	Réserve de politique budgétaire	310'000.00	444'000.00
.298	Autres capitaux propres		87'099.74
.2980	Autres capitaux propres		87'099.74
.299	Excédent/découvert du bilan	6'756'029.53	6'760'298.90
.2990	Résultat annuel	18'048.09	4'269.37
.2999	Résultats cumulés des années précédentes	6'737'981.44	6'756'029.53

Le compte .1010 est constitué des débiteurs dont le principal s'est acquitté des CHF 180'000.- début 2024. Le compte .1041 comprend les CHF 50'000.- consignés pour l'achat d'une place de parc au Scandia.

La discussion sur les comptes est ouverte.

M. André Lagger demande à quoi est due la différence projetée dans le budget de charges 2023 de 3 millions contre les 1.2 millions effectifs (montants arrondis). **Olivier Cordonier** explique que cette différence est due à la salle bourgeoisiale du Six Senses qui n'est pas encore propriété effective de la Bourgeoisie.

La parole n'est plus demandée. **Tony Lagger, Président**, remercie **Olivier Cordonier, Conseiller**, pour la tenue des comptes. Il souligne que le budget est difficile à établir et peut différer avec les résultats, compte tenu des dossiers de la bourgeoisie. Courant 2024, par exemple, les locations de la salle Six Senses et celles du parking Cry d'Er vont se rajouter aux recettes usuelles.

5. Rapport de l'organe de révision. Lecture

M. Eddy Duc salue « bourgeoisialement » et amicalement le Conseil, la secrétaire et les bourgeois. Il se dit heureux d'être présent dans cette salle bourgeoisiale qui lui rappelle de bons moments partagés. Il prie d'excuser son fils **M. Sébastien Duc**, absent pour raison médicale. En tant que rapporteur, il lit le rapport rédigé par **M. Sébastien Duc**.

Le Président, Tony Lager, remercie **M. Eddy Duc** pour la lecture du rapport de l'organe de révision et le prie de transmettre ses vœux de bon rétablissement à **M. Sébastien Duc**.

6. Comptes de l'exercice 2023. Approbation

Question soumise au vote

Acceptez-vous les comptes 2023 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présentent :

des revenus de fonctionnement de	CHF 1'255'010.56
des charges de fonctionnement de	CHF 1'250'741.19
une attribution à la réserve de politique budgétaire de	CHF 134'000.--
un excédent de revenus de	CHF 4'269.37
des investissements du patrimoine administratif de	CHF 0.--
une marge d'autofinancement de	CHF 147'269.37
des capitaux propres de	CHF 7'291'398.64

tout en donnant décharge au Conseil bourgeoisial et à l'organe de révision ?

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Le Président remercie Olivier Cordonier, ses collègues du Conseil et la secrétaire-comptable pour la tenue des comptes.

7. Immeuble Le Scandia, rénovation d'un appartement. Présentation et décision.

Tony Lager rappelle que la politique du Conseil, depuis quelques années, est de rénover les appartements du Scandia lorsqu'ils se retrouvent vacants.

Alexandre Rey, Conseiller en charge du dossier, rappelle que la Bourgeoisie est propriétaire de 53% de l'immeuble Scandia. Concrètement, la Bourgeoisie est propriétaire de deux bureaux, d'un salon de beauté et de 10 appartements, qui génèrent environ CHF 250'000.-- de revenus de location brut. L'année dernière, la rénovation de l'appartement n°8 a coûté CHF 193'000.--. Cette année, le Conseil souhaite rénover l'appartement n° 10. Cet appartement est en attique, avec une vue imprenable au nord et au sud sur le lac. Comme l'appartement n'a pas été refait depuis sa construction en 1987, tous les corps de métiers devront intervenir pour une rénovation complète, budgétisée à CHF 250'000.--. Le Conseil souhaite attribuer ces mandats à des entreprises bourgeoises, et espère que ces dernières rempliront les soumissions.

Question soumise :

Acceptez-vous le montant de CHF 250'000.-- affecté à la rénovation d'un appartement en pleine propriété de la Bourgeoisie de Chermignon dans le bâtiment Le Scandia ?

L'attribution de ce montant est acceptée à l'unanimité.

8. Immeuble Le Scandia, rénovation de l'enveloppe extérieure. Présentation et décision.

Tony Lager, Président, explique que le Conseil a commandé une étude énergétique pour évaluer la possibilité d'installer des panneaux solaires en toiture. De cette étude a découlé qu'au niveau énergétique, l'isolation périphérique est insuffisante et les fenêtres devraient être remplacées. Les barrières des balcons sont par ailleurs aussi à mettre aux normes actuelles.

Le Conseil a opté pour une rénovation complète de l'enveloppe extérieure, en tenant compte des nouvelles normes sismiques et anti-feu. Comme l'immeuble est en copropriété, la mise en place d'une Commission de pilotage pour la gestion de ces travaux (Copil) a été mise sur pied, avec les Communes de Crans-Montana et Lens.

Les travaux sont estimés à 2 millions. Comme le fond de rénovation comporte CHF 400'000.--, le solde à payer est de 1,6 millions, soit CHF 850'000.-- à charge de la Bourgeoisie propriétaire à 53% de l'immeuble, montant réparti sur 2 ans.

Le Président souligne encore que cet investissement est présenté en Assemblée primaire bourgeoisiale, comme tout montant engagé supérieur au 5% du chiffre d'affaires. Pour les Communes, le coût de ces travaux est de la compétence des conseils municipaux.

M. Ulysse Bagnoud demande si seulement l'isolation périphérique sera refaite. Le Président indique que les travaux prévoient aussi le remplacement des stores, des fenêtres, les barrières de balcons, et la réfection de la toiture. Au niveau de l'échéancier, il est prévu de faire les travaux périphériques cette année après l'Open de Golf et les travaux de toiture en 2025. Le Président souligne que cela est conditionné à la délivrance de l'autorisation de construire par le Canton, dans le délai espéré.

M. Cédric Vocat demande si la pose de panneaux solaires est prévue. Tony Lager lui répond par la positive, en précisant que les panneaux posés seront des panneaux thermiques et non photovoltaïques, compte tenu de l'ensoleillement et la neige.

M. Jean-Daniel Duc demande quand le projet sera mis à l'enquête publique. Lui est répondu que la parution au bulletin officiel est prévue mi-avril. Les soumissions seront alors envoyées et les adjudications faites avant les vacances estivales.

M. Jean-Bernard Clivaz s'interroge sur le chauffage existant. Lui est répondu que les 2 chaudières à gaz ont déjà été remplacées il y a trois ans.

M. Gabriel Duc demande de la faisabilité de remplacer le chauffage à gaz par des pompes à chaleur. Tony Lager répond qu'à partir de 1300 mètres d'altitude, les pompes à chaleur air-eau ne fonctionnent pas bien. L'emplacement de l'immeuble ne permet pas d'envisager des forages géothermiques, car l'immeuble est entouré par le parking souterrain. Gabriel Duc pense que l'étude d'un chauffage combinant des panneaux photovoltaïques et des PAC reste à faire, compte tenu de la gratuité et longévité de l'énergie solaire ainsi récupérée, versus le gaz qui reste un consommable payant. Sur le long terme, il pense que cela reste avantageux, même si les chaudières actuelles sont récentes et seraient remplacées. **Alexandre Rey, Conseiller**, informe que le bureau mandaté en énergie, EnerConseil, a conseillé de maintenir le gaz. **Le Président** soumettra toutefois ce point au Copil, pour une nouvelle analyse avec les prix actuels en énergie.

M. Fabrice Briguet demande si les fenêtres des appartements rénovés sont déjà changées. Lui est répondu que tel n'est pas le cas. Le changement des fenêtres, si planifié correctement, devrait impacter les locataires pendant un jour.

Question soumise au vote :

Acceptez-vous le montant de CHF 850'000.-- , réparti sur deux ans, affecté à la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment Le Scandia, propriété à hauteur de 53% de la Bourgeoisie de Chermignon ?

Cet investissement est accepté à l'unanimité.

Les bourgeois sont remerciés pour la confiance attribuée.

9. Emprunt pour les travaux de l'enveloppe extérieure du Scandia. Décision

Tony Lager explique que cette année la Bourgeoisie a déjà des engagements financiers prévus, soit CHF 550'000.—pour la rénovation des joints du parking Cry d'Er, et environ CHF 250'000.—pour la rénovation de l'appartement n° 10 du Scandia. Le Conseil souhaite, à titre préventif, soumettre l'approbation d'un montant d'emprunt, ceci afin d'éviter en cas de besoin une Assemblée primaire extraordinaire.

Comme aucune question n'est posée, l'objet est passé en votation.

Question soumise au vote :

Acceptez-vous de contracter un emprunt d'un montant de CHF 800'000.- pour le financement de notre part concernant les travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment Le Scandia?

L'assemblée accepte cet emprunt à l'unanimité.

10. Plan financier 2024-2028. Présentation

Le Président, Tony Lager, présente ce point informatif. Ce point ne nécessite pas de décision de la part de l'Assemblée primaire, mais sa présentation est obligatoire.

La projection financière pour les 4 prochaines années est toujours difficile à concevoir. Certaines positions sont reportées d'année en année, faute de réalisation de projets prévus. Concernant l'Aplanie des Briesses, aucun investissement n'est prévu comme la surface est pour l'instant en zone « blanche », c'est à dire pas encore zonée.

Le plan financier du patrimoine financier se présente comme suit :

En milliers CHF	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Immobilisations corporelles PF	6'450	1'150	1'350	4'700	350	14'000
Terrains sur le golf	50	50	50	50	50	200
Aplanie des Briesses	-	-	500	1'100	-	1'600
Immeuble Scandia PPE	500	350	-	-	-	850
Immeuble Scandia (apparts)	250	-	-	250	-	500
Maison Communauté Cherm-bas	-	200	200	-	-	400
Parking Crans Cry d'er	5'500	300	300	300	300	6'400
Charamolâ bâtiments et terrains	-	-	50	3'000	-	3'050
Local anciens congélateurs Cherm-haut	-	250	250	-	-	500
Mobilier salle bourg. Six Senses	150	-	-	-	-	150
Excédent / Insuffisance (-) PA	1'222	4	3	-65	46	1'164
Rectification immo corporelles PF	543	221	225	331	330	1'320
Marge autofinancement avec PF	1'765	225	228	266	376	2'484
Investissements PF	6'450	1'150	1'350	4'700	350	14'000
Excédent / Insuffisance (-) avec PF	-4'685	-925	-1'122	-4'434	26	-11'516

Aucun investissement prévu pour le patrimoine administratif.

Le Plan financier n'appelle aucune question.

11. Budget 2024. Présentation et approbation

En préambule, **Tony Lager** explique les divers projets que le Conseil bourgeoisial aimerait traiter durant l'année 2024.

Au niveau du patrimoine bâti, les dossiers suivants sont à suivre.

L'équipement en mobilier de la salle bourgeoisiale du Six Senses est prévu. L'inauguration de cette salle se tiendra par ailleurs le 14 septembre 2024 dans le cadre de la journée nationale des Bourgeoisies. Comme déjà mentionné précédemment, la réfection des joints entre les dalles du parking Cry d'Er est prévue. La mise en place du système d'exploitation du parking reste à établir, soit via une société à créer pour l'exploitation des différents parkings des Communes de Crans-Montana et Lens, soit via une société privée. Pour le secteur Charamolâ, la Bourgeoisie souhaite acquérir les 2 chemins communaux qui transitent au milieu des parcelles bourgeoisiales. Le Conseil entend aussi insister auprès des services communaux afin d'élaborer une solution concrète et viable. Au niveau de l'immeuble du Scandia, comme expliqué ce jour, les travaux de rénovation d'un appartement et de l'enveloppe du bâtiment sont prévus. Au niveau des immeubles Les Bourgeois, la fin des travaux de changement de chauffage reste à réaliser. La Maison de la Communauté mérite une attention afin d'étudier les travaux éventuellement à faire.

Au niveau des terrains, le rehaussement de la digue du Lac de Chermignon sera suivi de près. La surface du lac passera de 18'279 m² à 25'900 m² et la location annuelle de CHF 3.24 à CHF 3.40/m². **M. Christian Barras, Vice-Président**, explique par ailleurs que ce lac a été construit en 1970 et inauguré le 28 mai 1972. M. Louis Bonvin en a été l'ingénieur génie civil. Le chef des travaux était **M. Robert Lamon**, et **M. Marius Mittaz** y a participé comme entrepreneur. Toutes ces personnes étaient bourgeoises de Chermignon. Aujourd'hui, en raison des besoins accrus de réserve d'eau, la digue est réhaussée de 6 m, et pour rappel sa surface passe de 18'279 m² à 25'900 m². Ces travaux sont menés par la Commune de Crans-Montana, par le dicastère de **M. Laurent Bagnoud, Conseiller communal**.

Tony Lager, Président, poursuit la présentation des dossiers affectant les terrains bourgeoisiaux. Pour le secteur des Casemates, les contrats avec les montants de location adaptés au marché actuel restent à préparer, ainsi que ceux pour les nouvelles places de parc. La Bourgeoisie doit aussi suivre de près la mise l'enquête du nouveau plan de zone à venir, car il risque d'impacter des parcelles à Vernaziet, l'Aplanie des Briesses et d'autres parcelles. L'Aplanie des Briesses reste une surface à libérer à nouveau du parcage sauvage de véhicules. Suite à l'utilisation de l'entreprise Rey durant les travaux aux abords de sa halle à Bluche, en septembre dernier, d'autres personnes utilisent sans autorisation la place pour stationner des camions. Le parcage sauvage aux abords du Couvert reste aussi problématique.

Les points plus administratifs et organisationnels à venir sont les élections bourgeoisiales en octobre 2024, ainsi que la préparation de l'Assemblée des **Bourgeoisies valaisannes** le 11 avril 2025 dans la salle du Six Senses, selon un tournus entre bourgeoisies. La Bourgeoisie espère aussi conclure l'achat de nouveaux terrains sur le Golf de Crans-sur-Sierre. Le Conseil recherche toujours une personne pour la gestion de la salle bourgeoisiale et de diverses activités liées à la Bourgeoisie.

Enfin, la Bourgeoisie reste impliquée de proche ou loin dans divers projets des **Communes du Haut-Plateau**, dont les championnats du monde de VTT 2024/2025, les championnats du monde de ski 2027, le plan de zone de l'hôtel LeCrans.

La parole est passée à **Olivier Cordonier, Conseiller**, pour la présentation chiffrée du budget 2024.

Le budget prend en compte, par rapport aux comptes 2023, l'achat du Parking Cry d'Er avec les nouvelles charges et produits liés, le produit exceptionnel. Il en va de même pour la salle bourgeoisiale du Six Senses ainsi que les rénovations du Scandia (appartement et enveloppe extérieure). Il a également été tenu compte des intérêts et frais liés aux emprunts pour le parking Cry d'Er et la rénovation du Scandia.

Le budget 2024 de fonctionnement se résume ainsi :

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2023
Total produits	-3'459'000	-3'044'000	-1'255'010.56
Total charges	3'446'250	3'024'750	1'250'741.19
Résultat (= bén)	-12'750	-19'250	-4'269.37
Amortissements du patrimoine administratif	9'000	9'000	9'000.00
Attribution à la réserve budgétaire	1'200'000	1'945'000	134'000
Marge autofinancement	1'221'750	1'973'250	147'269

Le budget 2024 des investissements du patrimoine financier se présente comme suit :

	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2023
PATRIMOINE FINANCIER	6'450'000	500'000	-
108 Immobilisations corporelles PF	6'450'000	500'000	-
Terrains sur le golf	50'000	50'000	-
Immeuble Scandia PPE	500'000	-	-
Immeuble Scandia (apparts)	250'000	200'000	-
Parking Crans Cry d'er	5'500'000	-	-
Mobilier salle bourg. Six Senses	150'000	200'000	-
Local anciens congélateurs Cherm-haut	-	50'000	-

La salle de la Bourgeoisie au Hameau du Six Senses ne fait pas partie des investissements, mais est prise en compte dans les actifs immobilisés.

Aucun investissement du patrimoine administratif n'est budgété.

Question soumise au vote :

Acceptez-vous le budget 2024 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présente :

des produits de fonctionnement de	CHF 3'459'000.--
des charges de fonctionnement de	CHF 3'446'250.--
un excédent de revenu de	CHF 12'750.--
des amortissements du patrimoine administratif de	CHF 9'000.--
une attribution à la réserve de politique budgétaire de	CHF 1'200'000.--
une marge d'autofinancement de	CHF 1'221'750.--
des investissements du patrimoine administratif de	CHF 0.--
des investissements du patrimoine financier de	CHF 6'450'000.-- ?

L'assemblée bourgeoisiale accepte le budget 2024 à l'unanimité.

12. Demandes d'adhésion à la bourgeoise active. Présentation

L'assemblée accueille par acclamation les bourgeois qui ont fait la demande d'adhésion à la bourgeoisie active, soit **Mmes et MM. Mathilde Rey** d'Ollon, **Kevin Clivaz** de Chermignon d'en Bas et **Xavier Clivaz** de Chermignon d'en Bas.

Le Président rappelle que traditionnellement, la corvée pour les nouveaux bourgeois est de porter le fumier dans des hottes à la vigne. Toutefois, en 2024, il n'y aura pas de fumier à porter.

13. Décompte des vins 2023. Présentation

Sophie Cordonier, secrétaire, en fait la lecture.

En 2023, la Bourgeoisie a consommé et/ou offert aux sociétés locales 454 litres de fendant et 336 litres de pinot. Le solde en cave au 31 décembre 2023 est de 672 bouteilles de fendant et 227 bouteilles de pinot. Le solde en cuve est de 400 litres respectivement de fendant, païen et humagne, ainsi que 550 litres de pinot.

14. Divers

Le Président, Tony Lager, rappelle que la bourgeoisie reste intéressée à acheter une bâtisse à Valençon, pour le stockage des caissettes à vendanges et comme lieu de rassemblement pour les vendanges.

Les journées aux forêts sont prévues sur 3 samedis, soit le 1^{er} juin, le 6 juillet et le 31 août. **M. Didier Barras**, responsable forestier à Zorèyè, est remercié pour l'organisation de ces corvées.

Les travaux à la vigne ont déjà débuté cette année par les corvées de taille. Des remerciements vont à **MM. Jean-Alexis Duc, Fabrice Briguët, Gabriel Duc et Jean-Claude Borgeat** qui encadrent ces journées.

Tony Lager remercie également les bourgeois qui participent aux diverses corvées et font ainsi vivre la Bourgeoisie de Chermignon.

Le Président poursuit avec la présentation de l'avant-projet de Charamolâ tel qu'imaginé par le Conseil en place et présenté à la Commune de Crans-Montana. L'ancien projet est en force. Une personne s'est opposée au projet auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC). Son recours a été débouté et est maintenant en traitement par le Tribunal Fédéral. Ce projet a prêté de 20 ans et coûterait avec les contraintes actuelles à environ 20 millions. Le Conseil actuel verrait mieux la construction de 2 bâtiments, avec un lieu de rencontre au cœur de ces bâtiments. **M. Willy Barras**, pour sa part, adhère à ce projet. Le Conseil va continuer à travailler sur ce projet, qui en l'état a été accueilli défavorablement par la Commune.

Les implications de la Bourgeoisie de Chermignon dans le développement de la station sont également présentées à l'Assemblée via une carte montrant les emplacements bourgeoisiaux situés sur un même axe des Briesses à Plans-Mayens (Imm. Les Bourgeois, Aplanie des Briesses, Halle du Triage Forestier – zone possible d'extension du golf, les deux zones industrielles des Casemates, les parcelles de Vernaziet, le parking San Régis, le Golf Ballesteros, l'Imm. Le Scania, le golf Jack Nicklaus, le parking Crans Cry d'Er et le terre-plein, les places de parc de la Route des Téléphériques, le Hameau du Six Senses, le Lac de Chermignon, la zone « Le Crans ».)

La parole est donnée aux bourgeois. **M. Cédric Vocat** remercie pour l'envoi du mail rappelant la présente Assemblée. Il suggère de faire paraître la convocation de l'Assemblée primaire bourgeoisiale sur le site de

la Commune également. **M. Gabriel Clivaz** demande quelle est la fonction du surveillant du Couvert des Briesses. Lui est répondu que cette appellation concerne le concierge des lieux.

Le Président remercie ses collègues du Conseil ainsi que la secrétaire pour l'excellente collaboration tout au long de l'année 2023. Le travail n'a pas manqué et les décisions n'ont pas toujours été simples à prendre. Malgré cela l'ambiance au sein du Conseil est restée sereine, positive et conviviale. Il remercie au nom du Conseil toutes les personnes fonctionnant au sein de la Bourgeoisie et toutes les bourgeoises et bourgeois pour la confiance accordée.

L'Assemblée se lève en mémoire des bourgeois disparus depuis l'Assemblée primaire de mars 2023. Trois « Notre Père » et trois « Je vous salue Maire » sont récités en mémoire de **Mmes et MM. Candide Barras, Marguerite Cordonier, Raphaël Barras, Elberta Bagnoud, Rose Pralong, Simone Robyr, Odette Sewer, Michèle Romailleur, Martial Barras, Francis Barras, Michelle Barras, Pascal Borgeat, Maryvonne Pralong et Irma Rey**. Des excuses sont présentées pour un éventuel oubli auprès des familles qui seraient concernées.

La parole n'étant plus demandée, le Président Tony Lager remercie tout un chacun pour sa présence et leur écoute. La prochaine Assemblée primaire ordinaire est annoncée pour le 28 mars 2025.

Il invite tout un chacun à partager une agape et prendre le traditionnel présent, 2 bouteilles de vin, à la sortie.

L'Assemblée est levée à 21h38.

Le Président
Tony Lager



La Secrétaire
Sophie Cordonier

Chermignon, le 22 mars 2024/sc